

Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 130

Décembre 2020

Editorial

De grandes compétences pour une administration communale de qualité !

C'est en cette période si particulière, de par la crise sanitaire que nous traversons, que j'ai débuté mes fonctions de Secrétaire communale au sein de l'administration communale de Courrendlin. Arrivant dans quelques semaines au terme de la période probatoire qui est de mise dans toute prise de fonction, j'aimerais vous livrer ici quelques impressions et dresser un premier bilan d'appréciation de l'organe administratif, respectivement de l'outil de travail dont dispose l'administration communale.

S'il paraît évident que l'administration communale constitue la porte d'entrée auprès des autorités communales, il n'en demeure pas moins qu'elle est la plaque tournante entre les services cantonaux et fédéraux tout en restant le point central de la vie communautaire de Courrendlin.

De ce fait et grâce à ses différents services tels que la voirie, la conciergerie ou encore la crèche et les écoles, l'administration s'emploie à répondre aux besoins du citoyen tout en gérant des projets d'une envergure transversale dans de nombreux domaines qui lui sont directement rattachés. Ainsi, pour son bon fonctionnement, elle fournira les ressources nécessaires pour s'acquitter des différentes tâches.

A Courrendlin, nous pouvons compter sur un service de voirie compétent et disponible, s'engageant quotidiennement à l'exécution d'un travail exemplaire et garantissant à la population, un village soigné et entretenu. Les tâches dévolues à ce service sont nombreuses. Elles vont de la plantation d'arbres, aux entretiens des divers lieux publics, en passant entre autres, par la gestion des fuites d'eau, la surveillance du réseau d'eau potable étant de leur ressort.

Parmi le personnel rattaché à l'administration communale, on trouve aussi le service de conciergerie qui s'emploie tous les jours au maintien de l'ordre et de la propreté dans les différents bâtiments communaux : les bâtiments scolaires, les halles de gymnastique, les différents locaux offerts à la location et les autres salles communales. Le travail de ce service est souvent effectué dans l'ombre mais il est primordial dans la gestion de ces différentes entités.

Je ne peux pas parler des services communaux sans évoquer la Maison de l'enfance, institution pour laquelle le personnel

engagé est également un élément fort, offrant des prestations de qualité à la population. Nos écoles permettent également l'épanouissement des enfants tout en leur dispensant un enseignement de qualité.

Le rôle de l'administration communale, dans son ensemble, ne consiste pas uniquement à fournir des prestations à la population mais est également l'organe de direction et de pilotage de la commune, développant de fait des synergies entre les organes supérieurs que sont le Canton, la Confédération et l'Exécutif communal.

Avec cette première prise de parole, je souhaite vous présenter nos différents services tout en précisant leur rôle primordial dans la coordination des différentes tâches.

Le contrôle des habitants enregistre les arrivées et les départs ainsi que toutes les mutations inhérentes aux citoyens (changements d'état civil, naissances, décès, etc.). Le secrétariat est chargé en outre de la correspondance et de l'établissement des procès-verbaux, de la communication par le biais des réseaux sociaux et du site internet. Il accueille également les différentes demandes de dépôts de permis et gère les baux. Le service de la caisse a pour tâche de tenir la comptabilité et d'élaborer le budget. Il est aussi chargé d'encaisser les différentes taxes.

Afin de répondre à des exigences toujours plus marquées, il est important que des personnes qualifiées rendent un travail de qualité par le biais de leurs compétences mises au profit de notre administration.

En ma qualité de secrétaire et de responsable du personnel, je m'attellerai à les assister dans leurs tâches en leur garantissant la mise à disposition des moyens qui leur sont nécessaires tout en m'assurant de leur épanouissement personnel au sein de notre administration.

Je me réjouis beaucoup de faire plus ample connaissance avec chacun d'entre vous et vous remercie d'ores et déjà de l'accueil que vous me réserverez.

Stéphanie Mahon, Secrétaire communale



Echos du conseil communal

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.

Mairie

Bâtiments communaux : le Conseil communal a décidé de fermer, à nouveau, les bâtiments communaux (halles de gymnastique et salles communales) à tout public et sociétés locales, excepté aux écoles, en lien avec la pandémie de la COVID-19.

Pandémie : le Conseil communal confirme que le programme de solidarité mis en place au mois de mars dernier est toujours actif et invite toutes personnes ayant besoin d'aide à contacter les bénévoles via l'application de la plateforme. Informations complètes sur le site communal www.courrendlin.ch.

Culture, sports et loisirs

Manifestations communales : l'ensemble des manifestations communales ainsi que publiques agendées pour la fin de l'année ont été annulées.

Urbanisme et bâtiments

Halle polyvalente de Rebeuvelier : depuis mi-octobre, la halle polyvalente accueille les élèves et enseignants du cercle scolaire Courrendlin- Rebeuvelier-Vellerat.

Moloks : le projet d'installation de moloks au sein du village de Courrendlin a été publié il y a quelques semaines. Plusieurs oppositions ont été maintenues à la suite des séances de conciliation organisées par la Section cantonale des permis de construire.

Environnement

Action 40 ans – 40 chênes : le projet auquel la commune mixte de Courrendlin a adhéré pour la plantation de 40 chênes sur l'ensemble du territoire communal se poursuit au sein de la commission en charge de ce dossier.

Elections cantonales

Forte représentation de la commune

Le 18 octobre, les Jurassiens ont élu leur parlement pour la législature 2021-2025.



Pierre-André Comte - PS
Député



Olivier Goffinet - PDC
Député



Joël Burkhalter - PS
Député suppléant



Vincent Eggenschwiler - PCSI
Député suppléant

La commune de Courrendlin sera désormais représentée par les députés Pierre-André Comte (PS, 2969 voix), conseiller communal, et Olivier Goffinet (PDC, 2177 voix). Ils seront accompagnés par les députés-suppléants Joël Burkhalter (PS, 2390 voix), maire, et Vincent Eggenschwiler (PCSI, 1513 voix), conseiller communal.

Il y a très longtemps que Courrendlin n'a été aussi présente au Parlement jurassien. L'autorité communale s'en réjouit et remercie les électrices et électeurs qui leur ont témoigné leur confiance.

Félicitations aussi à la députée-suppléante sortante Valérie Bourquin (PS, 2301 voix), conseillère communale, qui obtient la première place des «viennent ensuite», et à Isabelle Cerf-Büschen (UDC, 1131 voix), conseillère communale, qui décroche le quatrième rang des «viennent ensuite».

Les élus et les candidates adressent leur merci à la population de Courrendlin et environs pour le soutien qu'elle leur a manifesté.



Fermeture des bureaux de l'Administration communale

Durant les fêtes de fin d'année, les différents services communaux seront fermés **du jeudi 24 décembre 2020 à 11 h 30 au dimanche 3 janvier 2021 inclus.**

Pour les cas d'urgence uniquement, s'adresser à :

- M. Joël Burkhalter, Maire
tél. 032 436 10 77
- M^{me} Stéphanie Mahon, Secrétaire
tél. 032 436 10 73

La Police cantonale peut être contactée au 032 420 65 65 ou au 117 (24h/24h).

L'horaire d'ouverture de l'administration reprendra dès le **lundi 4 janvier 2021**. Vous pouvez le consulter sur notre site internet www.courrendlin.ch

Bibliobus Horaire 2021

Courrendlin – Secteur des écoles
Mercredi de 16 h 45 à 19 h 45

Janvier	20	Mai	5 - 19	Septembre	8 - 22
Février	3 - 17	Juin	2 - 16 - 30	Octobre	6 - 20
Mars	3 - 17 - 31	Juillet	–	Novembre	3 - 17
Avril	21	Août	11 - 25	Décembre	1 - 15

Rebeuvelier – Rue de la Liberté 5
Mardi de 16 h 00 à 17 h 30

Janvier	12	Mai	11	Septembre	28
Février	9	Juin	8	Octobre	26
Mars	9	Juillet	6	Novembre	23
Avril	13	Août	31	Décembre	–

www.bibliobus.ch

Déchetterie communale

Centre de tri Horaires d'ouverture

HIVER 2020-2021

Du 19.10.2020 au 13.03.2021

LUNDI:	de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI:	de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI:	de 10 h 00 à 12 h 00

**Fermeture de fin d'année
pour les jours fériés suivants :**

Vendredi 25 décembre 2020

Samedi 26 décembre 2020

Vendredi 1^{er} janvier 2021

Samedi 2 janvier 2021

Taxes des Ordures ménagères

Informations complémentaires

En date du 9 décembre 2019, l'assemblée communale a adopté le nouveau règlement tarifaire concernant la gestion des déchets. L'application de la nouvelle taxe découlant de celui-ci se traduit par une facturation non plus par ménage mais bien par habitant âgé de 18 ans et plus.

Pour l'année 2020, le tarif est fixé à CHF 90.00/habitant. Néanmoins et pour les familles dont plusieurs des enfants sont en formation, le plafond est fixé à 3EH maximum, soit à CHF 270.00. Les familles concernées voudront bien fournir une attestation de formation à la caisse communale.

Centre de tri – Déchetterie de Courrendlin

Point de situation

Informations du conseil communal, destinées aux citoyens de Courrendlin

Contrôle d'accès avec les n° des plaques minéralogiques

Les caméras de surveillance ont été installées tout dernièrement et scannent également les plaques de voitures. L'objectif est de limiter le tourisme de déchets et de sécuriser la zone du fait, en particulier, de cambriolages et d'incivilités répétées. L'installation de ces caméras s'est faite en conformité avec le règlement communal qu'avec les exigences du délégué à la protection des données. Les données sont conservées 7 jours et les contrevenants passibles d'une amende.

Le système a permis de déterminer que, sur une période d'observation de deux semaines, 150 propriétaires de véhicules non légitimés comme résidents de Courrendlin ont pénétré sur le site du centre de tri, avec un cumul de 220 passages (jusqu'à 5 passages par véhicule). Cela représente plus de 10% des passages sur le site! Le coût de l'activation du logiciel de reconnaissance de plaques minéralogiques s'avère être modique, il s'est élevé à CHF 1500.-

Les personnes habitant hors commune et aidant leur famille ou pour d'autres situations, ont la possibilité de s'inscrire sur le site internet de la commune pour légitimer leur véhicule, tout comme par exemple un véhicule d'entreprise attribué à un collaborateur. Nous rappelons que, depuis le début de l'année, seuls les déchets provenant du ménage sont admis.

Avant la mise en service définitive du système de reconnaissance des plaques, une phase test sera mise en place. Durant cette période, les agents de surveillance pourront interpellier les véhicules inconnus du système. Nous vous demandons de faire preuve de bienveillance envers ces contrôles et vous identifier auprès des surveillants. Les informations ainsi recueillies, permettront de mettre à jour la base de données, après validation par le Conseil communal.

Pour vous donner une information la plus complète possible, le Conseil communal a étudié divers systèmes de contrôle :

- Accès par macarons : Ce système pose problème par un manque de place lors du rebroussement des véhicules non autorisés. Besoin de personnel supplémentaire.
- Gestion des flux de véhicules entrée : sortie avec barrières automatiques et cartes magnétiques. Celui-ci est écarté en raison de l'étroitesse du passage et également du manque de place lors du rebroussement des véhicules non autorisés.

Le choix s'est porté clairement sur le système de caméra vidéo, simple à manipuler, avec des coûts modiques d'installation et de maintenance. En effet, il n'y a aucun frais d'impression pour, par exemple, les macarons ou cartes magnétiques. Ce système est en phase avec le contrôle des habitants (max. 20 jours entre arrivée / départ du citoyen). Il apporte une aide précieuse aux agents de surveillance. Il limite le tourisme des déchets. Il est non intrusif (données anonymes pour le concitoyen). Il garantit l'accès privilégié et simple aux citoyens de la commune.

Divers

Vous avez certainement vu qu'une seule benne récupère désormais le fer-blanc et les cannettes en alu. Vu les coûts de transport, la séparation de ces deux produits n'était plus adaptée. C'est une simplification de tri pour vous aussi.

Le Conseil communal, par son dicastère de la valorisation des déchets, s'investit pour limiter les volumes et trouver l'équilibre financier du service des déchets. Un excédent de charges est constaté depuis de nombreuses années. Dans cette optique, depuis le début d'année, les mesures suivantes ont été prises :

- une modification des taxes pour les habitant-e-s (anciennement taxe par ménage et depuis 2020, taxe équivalent habitant (EH).
- une taxe prélevée pour les commerces et artisans calculée selon la grandeur de l'entreprise. Les taxes des commerces résultent de frais tels que le tri, la collecte, le transport, l'élimination,

l'administration des déchets collectés par la commune.

- une orientation des déchets des artisans, industriels et agriculteurs auprès des filières agréées.

Par le système de contrôle avec les caméras, le nombre de personnes de l'extérieur pourra être réduit avec, pour conséquence, une baisse attendue des coûts du service des déchets. Il y a un bémol quand même car le contexte international des déchets s'est détérioré. On observe une baisse des prix de la valorisation des déchets, ou simplement l'absence de rémunération pour l'élimination de certains types de produits jusqu'ici rémunérés. Cela aura un impact sur les comptes 2020 du Centre de tri.

Concernant les déchets verts, il y a de plus en plus des racines et des gros bois dans ceux-ci. Nous remercions les usagers de les déposer dans les branches. Par ailleurs, beaucoup trop de plastiques se trouvent encore dans le compost malgré notre information diffusée par tous-ménages. Nous vous rappelons que la plupart des sacs plastiques ne répondent pas aux critères pour l'élaboration d'un compost de qualité. Il règne en effet malheureusement une très grande confusion autour du type de sac à utiliser. Entre les compostables, biodégradables, oxo-biodégradables, réutilisables ou recyclés, il n'est pas possible de garantir la conformité de ces sacs plastiques qui se retrouvent malencontreusement et insidieusement dans le cycle de méthanisation. Une fois fragmentés, ils polluent ainsi l'ensemble du compost et se retrouvent dans les écosystèmes. Ils sont donc interdits pour cette raison.

Nous devons agir, nous avons besoin de vous!

Claire Agnolini
Conseillère communale

Vous retrouvez sur le site internet de la municipalité quelques exemples d'incivilités observées les dernières semaines sous :
<https://www.courrendlin.ch/centre-de-tri/incivilités>



Mot de l'Autorité communale

Pandémie

Le Conseil communal appelle tous les citoyens des villages de Courrendlin, Choindez, Rebeuvelier et Vellerat mais aussi toute la population jurassienne à continuer ensemble d'être solidaires face à cette pandémie qui sévit depuis le mois de mars 2020.

L'ensemble du conseil communal a une pensée très émue pour les familles touchées par la disparition d'un être cher au cours de cette pandémie. Il tient à renouveler ici son message de sympathie. Une pensée également à toutes celles et ceux qui ont souffert et qui souffrent encore de l'attaque du virus et qui se battent chaque jour.

Il est également important de dire toute la reconnaissance de l'Autorité communale aux personnes qui soignent et entourent les victimes de ce fléau. Les soins et le réconfort qu'elles prodiguent sont remarquables.

L'importance de la distance sociale, de l'hygiène des mains et le port du masque sont plus que jamais nécessaires face à cette deuxième vague. Merci à chacune et chacun de sa responsabilité et de sa solidarité dans l'intérêt de nous tous.

Prenez soin de vous.

Le Conseil communal

Pandémie

Solidarité

La « Chaîne de solidarité » pour venir en aide aux personnes qui en ont besoin est toujours active.

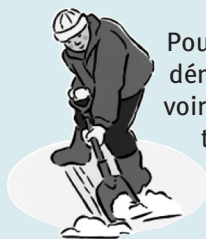
Les informations pour obtenir le contact des personnes bénévoles peuvent être téléchargées via le site communal : www.courrendlin.ch ou la page Facebook « Commune mixte de Courrendlin ».

Pour les personnes n'ayant pas accès à internet, elles peuvent contacter l'administration communale durant les heures de bureau au 032.436.10.70 pour obtenir ces informations.

Bénévoles : Vous souhaitez apporter votre aide ? N'hésitez pas à vous inscrire en qualité de bénévole via le site internet communal, la page Facebook ou par téléphone à l'Administration communale.



Information déneigement



Pour faciliter et accélérer les travaux de déneigement avec le chasse-neige par la voirie communale (et également pour éviter des accidents), les propriétaires de véhicules à moteur voudront bien éviter de les laisser en stationnement sur la chaussée et les trottoirs.

Nous nous permettons de rappeler à toute la population qu'il est **strictement interdit** de déblayer la neige provenant des propriétés privées (accès, places et parcs) sur les routes, les trottoirs et les chemins.

Les propriétaires, concierges et toutes les personnes qui s'occupent de l'entretien des bâtiments sont également invités à déneiger et saler l'accès à leur immeuble ainsi qu'aux conteneurs à déchets. Les conteneurs non dégagés ne seront pas vidés.

Le Conseil communal

Avis à la population

M. le Maire se tient à disposition des personnes qui souhaitent s'entretenir avec lui.

Pour convenir d'un rendez-vous, prière de s'adresser au secrétariat communal tél. 032 436 10 70.



Visitez le site
internet de la Municipalité

www.courrendlin.ch



Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Mise au concours : Concierge

La Commune ecclésiastique catholique-romaine de Rebeuvelier recherche :

• Un (e) concierge

Pour la salle paroissiale et l'église de Rebeuvelier
Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le président M. Crettol au numéro de tél. 032 435 13 65.

Les modalités ainsi que le cahier des charges seront définis lors d'un entretien.

Au nom du secrétariat de la commune ecclésiastique catholique-romaine

Nouveau à Courrendlin

ATELIER CŒUR DE FICELLE

Depuis le 27 novembre 2020, un atelier-vente déco et jardin a été créé par Mme Mélanie Barth à la rue des Maichières 3 à Courrendlin.

Horaires d'ouverture :

Jeudi 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi 09 h 30 à 11 h 30 / 13 h 30 à 18 h 00
Samedi 09 h 00-12 h 00

Nouveau à Courrendlin

Photographe de mariages, familles, portraits, entreprises, baptêmes...

Chloé Termeno
Route de Châtillon 10
2830 Courrendlin
079 293 38 90
atrapreve.contact@gmail.com
www.atrapreve.ch

Information

Permis de construire

La Commission Urbanisme et Bâtiments s'est réunie le 7 décembre 2020, dernière séance de l'année. Toute réception de demande de permis de construire sera traitée à partir de mi-janvier 2021, en fonction de la prochaine séance de commission en début d'année prochaine.

Rappel de procédure :

Il est rappelé à tout requérant qu'un délai d'environ deux mois est nécessaire pour l'octroi d'un petit permis de construire et qu'aucune construction soumise à l'octroi d'un permis de construire n'est autorisée avant délivrance du Conseil communal.

Reflets de La Tour

Parutions 2021

Pour l'année 2021, les parutions du Journal local « Reflets de La Tour » ont été arrêtées comme suit :

DATES DE PARUTION	DÉLAIS DE REMISE DES ARTICLES
25.03.2021	19.02.2021
10.06.2021	07.05.2021
23.09.2021	13.08.2021
25.11.2021	15.10.2021

!! CES DÉLAIS DOIVENT IMPÉRATIVEMENT ÊTRE RESPECTÉS !!

Les articles sont à faire parvenir, si possible sous forme informatisée et illustrés par des photographies ou images à :

Secrétariat communal, Route de Châtillon 15, 2830 Courrendlin
e-mail : commune@courrendlin.ch

Les articles peuvent être soumis à modification.

Administration communale

Horaire d'ouverture des guichets

Durant la période de la COVID-19, les guichets des services administratifs sont ouverts comme suit :

JOUR	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	10 h 00 – 11 h 30	Fermé
Mardi	10 h 00 – 11 h 30	Fermé
Mercredi	10 h 00 – 11 h 30	Fermé
Jeudi	Fermé	15 h 30 – 18 h 00
Vendredi	Fermé	Fermé

Permanence téléphonique :

du lundi au vendredi
8 h 00 – 11 h 30 / 14 h 00 – 17 h 00
(jeudi 18 h 00 / vendredi 16 h 00)



Entrée dans sa 90^e année Monique Eschmann

Suite aux mesures sanitaires liées à la COVID-19 que nous connaissons, les représentants de l' Autorité communale n'ont, malheureusement, pas pu féliciter Mme Monique Eschmann pour son entrée dans sa 90^e année lors d'une visite à domicile. Toutefois et afin de marquer ce bel événement, un cadeau avec une carte d'anniversaire lui ont été adressés.

Vœux de l'Autorité communale

En cette année 2020 très particulière, l'Autorité communale par ses représentants souhaitent adresser ses meilleurs vœux aux citoyennes et citoyens des villages de Courrendlin, Choindez, Rebeuvelier et Vellerat.

Que les fêtes de fin d'année apportent à chacune et à chacun la joie et la gaieté mais plus que jamais la santé. Une pensée toute particulière aux personnes et familles frappées par les épreuves et la maladie.



Les artistes des villages...

Le Conseil communal permet, dans les 4 éditions annuelles, aux artistes des villages de Courrendlin, Rebeuvelier et Vellerat de publier une de leurs œuvres.

La photographie du jour :

Le Vaferdeau enneigé

par M. Jean-Marc Steiner de Courrendlin.

En cas d'intérêt, les artistes sont invités à présenter une de leurs œuvres pour publication à :
commune@courrendlin.ch.



Infos

INFORMATIONS COMMUNALES

Etat civil...

Carnet rose

Bienvenue à ces magnifiques bébés et sincères félicitations aux heureux parents!



ALIA Di Pasquale, née le 06.09.2020

Fille de Debora Di Pasquale

ANAÏK Zwahlen, né le 07.09.2020

Fils de Nathanaël Zwahlen et Valentina Jeannerat

LUCA Hernandez, né le 08.09.2020

Fils de Borja Hernandez et Christina Seidler

DIMITRI de Faça, né le 15.09.2020

Fils d'Alexandre de Faça et Céline Lopinat

ALESSIO Alianiello, né le 03.10.2020

Fils de Donato Alianiello et Sofia Bourennane

RIDWAN Yosef, né le 10.10.2020

Fils de Nejat Yosef

VICTOR Brissaud, né le 18.10.2020

Fils de Martin Brissaud et Ferdinand Charlotte

Prochaines messes de l'Unité pastorale Saint-Germain

Lieu		Date	Heure
Courrendlin	Immaculée Conception	08.12.2020	18 h 00
Courrendlin		12.12.2020	18 h 00
Rebeuvelier	avec animation particulière pour les familles	24.12.2020	18 h 00
Rossemaison		24.12.2020	22 h 00
Courrendlin		25.12.2020	10 h 00
Vellerat		26.12.2020	10 h 30
Châtillon		27.12.2020	11 h 00
Courrendlin	messe du bout de l'an	31.12.2020	18 h 00
Courrendlin		03.01.2021	9 h 30
Courrendlin	fête des baptisés	10.01.2021	9 h 30
Courrendlin		17.01.2021	9 h 30
Rossemaison		23.01.2021	18 h 00
Courrendlin		24.01.2021	9 h 30
Courrendlin		31.01.2021	9 h 30
Rebeuvelier		31.01.2021	11 h 00
Courrendlin		07.02.2021	9 h 30
Courrendlin	jubilé de mariages	14.02.2021	9 h 30

Ils nous ont quittés

25.09.2020 René Wagner

09.10.2020 Lucienne Joliat

21.10.2020 Marguerite Mercerat

22.10.2020 Mariette Von Känel

30.10.2020 Blanche Besuchet



Félicitations aux heureux mariés

10.10.2020 Alan et Laura Gunzinger

24.10.2020 Martin et Corinne Benz

24.10.2020 Christian et Magalie Sidler



Nouvel horaire des messes pour 2021

Suite à la diminution des forces pastorales, le tournus des messes a été adapté. Il n'y a plus qu'une messe pour l'Unité Pastorale Saint-Germain le samedi.

Pour 2021, la messe fixe dominicale se célébrera le dimanche à 9 h 30 à Courrendlin.

En 2022, la messe fixe sera à Courroux.

Samedi à 18 h 00, 1^{er} week-end du mois à Courroux, 2^e Vermes, 3^e Courchapoix et 4^e Rossemaison ou Châtillon en alternance.

Dimanche à 9 h 30, messe fixe à Courrendlin.

Dimanche à 11 h 00, 1^{er} week-end du mois à Montsevelier, 2^e Vicques, 3^e Corban et 4^e Mervelier.

Horaires spéciaux : 5^e week-end du mois, Pâques, Ascension, Fête-Dieu, Assomption, Confirmation, Toussaint et Noël.

2021

Samedi 18 h 00	Dimanche 9 h 30	Dimanche 11 h 00
Courroux - Vermes	Courrendlin	Montsevelier
Courchapoix		Vicques
Rossemaison ou Châtillon		Corban
		Mervelier

PROCHAINE PARUTION :
mars 2021